

SPYRIDON G. PAPPAS

# La France et la Grèce

A L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE

*Conférence faite à Athènes le 27/15 Avril 1907.*



ATHÈNES  
Editions du «Monde Hellénique»  
1907

532

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΜΟΥΣΕΙΟΝ

PAP

SPYRIDON G. PAPPAS



# La France et la Grèce

A L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE

*Conférence faite à Athènes le 21/15 Avril 1907.*



ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ATHÈNES  
Editions du «Monde Hellénique»  
1907

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

## LA FRANCE ET LA GRÈCE

### À L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE

---

Dans une conférence faite ici-même il y a quelques semaines, (1) M de Hoche-pied, correspondant de «Gil Blas» à Athènes a énuméré les tentatives successives faites par nos aïeux à différentes époques en vue de secouer le joug ottoman et a fait allusion au projet de soulèvement des Grecs, caressé par le Directoire, projet sur lequel il existe, en France, de nombreux documents, mais dont il manque encore l'histoire complète et détaillée.

A titre de curieux, et non pas d'historien, j'ai été amené par une circonstance fortuite, par une réflexion qui relève plutôt du domaine de l'imagination que de celui de l'histoire, à compiler ces documents, et c'est le résumé de mes recherches que j'aurai, ce soir, l'honneur de vous exposer.

Ma curiosité fut éveillée, il y a quelque dix ans, par deux faits et deux dates qui, rapprochés, ne manquent pas d'attirer l'attention.

---

(1) «Un Français, roi de Grèce». Conférence faite le 9]22 Mars 1907, au Syllogue «Parnassos».

Le 25 Mars 1821 l'Indépendance Hellénique était proclamée devant l'univers, et devant l'univers, le 5 Mai 1821, Napoléon Bonaparte mourait à Ste-Hélène. Un astre dont l'éclat fut incomparable se couchait, là-bas, sur un «Roc hideux, débris des antiques volcans» comme dit le poète, dans une auréole de pourpre, quand, ici, sur la colline de Ste-Laure en Arcadie, un astre nouveau se levait, dans un rayonnement de lumière blonde.

Entre cette grandeur à son déclin et cette aurore naissante, n'y avait-il pas eu de relation quelconque ?

Celui qui prisait Plutarque plus que tout au monde, celui qui avait ébauché l'affranchissement de la Pologne et préparé l'unité italienne, celui que certains historiens font descendre des Commènes, celui enfin qui fut, selon Mickiewicz, l'Homme du Globe (1), avait-il songé à la Grèce autrement que pour pleurer sur le sort de Parga, (2), avait-il tenté quelque chose en faveur de sa délivrance en dehors de la conquête des Iles Ioniennes sur la République de Venise ?

Je me mis au travail. Je consultai tout d'abord les ouvrages de nos historiens les plus justement réputés : Papparigopoulos, Mavroyanni et Philimon me fournirent quelques indications générales; Messieurs

(1) «La Politique du XIXe Siècle.»

(2) «Mémorial de Sainte-Hélène.» (16 Novembre 1816).

Lambros, Rodocanachi et Antonopoulos me donnèrent des détails plus précis. Excité dans mon travail par la fièvre de la recherche, je priai, en 1898, monsieur Nicolas Delyannis, notre ministre à Paris où j'habitais alors, d'obtenir pour moi l'autorisation de fureter dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères de France. La permission accordée grâce à la recommandation flatteuse de notre représentant et à la bienveillance du gouvernement français auquel je suis heureux de rendre publiquement hommage, je m'enfonçai plus avant dans l'étude du sujet qui me passionnait chaque jour davantage et qui prenait, au fur et à mesure, un développement plus considérable. De Bonaparte, en effet, j'en étais peu à peu arrivé au Directoire, et, petit à petit, ce côté de l'histoire d'un homme faisait place à l'histoire d'une société. Je fouillai les Archives Nationales, je visitai la Bibliothèque, je m'entourai de tous les ouvrages, de toutes les brochures, de tous les articles de journaux de l'époque, je me créai, bref, une atmosphère spéciale. La moisson était bonne, plusieurs des pièces recueillies par moi étaient absolument inédites, mais je devais, en toute conscience et avant de faire paraître quoi que ce soit de définitif remonter aux sources grecques après avoir épuisé les sources françaises. Malgré de patientes recherches faites ici-même, à la Bibliothèque Nationale comme aux archives de la Société Ethnologique ainsi qu'aux Archives de Zan-

te et de Corfou, et une inspection historique entreprise par des amis dans le Magné, je n'ai rien trouvé de nouveau à l'exception de quelques curieux renseignements sur l'origine des Bonaparte.

J'espère pourtant que cette communication incitera les détenteurs et collectionneurs de documents de l'époque à me les communiquer ; qu'ils en recoivent à l'avance mes sincères remerciements.

Avant d'entrer dans le cœur même du sujet, les relations franco-grecques pendant le Directoire, il serait bon de reconstituer le milieu ambiant dans lequel ont vécu les personnages dont nous allons parler et cela nous servira à découvrir la cause de certains événements, à en suivre la marche.

La République naissante en France devait naturellement chercher des exemples et des inspirations dans les républiques grecques. Mais ce n'est pas seulement dans les discours où les personnages antiques sont pris continuellement comme modèles et servent de points de comparaison, ce n'est pas seulement dans les réunions publiques où l'on se flatte de rescussiter la liberté, que se glisse l'imitation servile du grec.

La grécomanie sévit partout et spécialement pendant le Directoire.

Le costume féminin a subi une transformation complète. Les paniers et les vertugadins sont oubliés et se perdent dans la nuit des temps. «L'antiquité grecque, l'antiquité romaine dont tachait d'hériter en





TOILETTE DU MATIN  
(1797).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

» tout la nouvelle république, n'étaient-elles pas, disent les frères de Goncourt dans leur « Histoire de la Société Française pendant le Directoire », les sources où il fallait remonter pour cette révolution des dehors? . . . La Société Républicaine des Arts et le Club révolutionnaire des Arts avaient mis la discussion du costume à l'ordre du jour : Prendra-t-on le costume grec ou romain? demande quelqu'un—Le costume grec! crie-t-on.

» La robe coupée sur un patron antique pour une mère de famille fait son chemin. Du soir au matin et du matin au soir, on ne voit plus que robes à la Flore, robes à la Diane, tuniques à la Cérés, à la Minerve, redingotes à la Galathée, robes au lever de l'Aurore, robes à la Vestale, à l'Omphale. Si le comique d'Egine revenait, il trouverait des actrices toutes costumées pour jouer sa « Lysistrata ». Le cothurne est le dieu du jour, le cothurne agrafé avec un gland sur le milieu de la jambe. Les bras se dénudent jusqu'à l'épaule, des lanières gemmées s'enroulent autour des chevilles et des anneaux d'or encerclent les doigts du pied. On veut les tissus mousses, lâches. On n'aime que la mousseline, le linon. Tout ce qui concerne et moule la forme est de grande préférence. Un beau jour, on supprime la chemise sous prétexte que par des plis ondulents et maladroits, la robe antique perdait de sa grâce et de sa précision. Les femmes se sont si bien façonnées aux habitudes des corps antiques dans cette

»guerre à tout pli, à tout drapé, qu'elles  
 »ont passé leur éventail à leur ceinture,  
 »qu'elles ont mis leur bourse dans leur  
 »sein et qu'elles ont chargé de leur mou-  
 »choir un favori»

Dans ses «Confidences d'une Aïeule» Abel Hermant fait dire de son côté à son héroïne qui a vécu à cette époque : «On  
 »me soulève et on me fait glisser du haut  
 »en bas dans un maillot . . . Je revêts une  
 »robe à l'Omphale, avec une grande queue  
 »que l'on retrousse et que l'on passe dans  
 »la ceinture, ma jambe est découverte  
 »beaucoup plus haut que la cheville. Pour  
 »les souliers, ce sont des semelles—Ne por-  
 »terez-vous pas de bagues aux orteils ? me  
 »dit-on — J'essaie, et cela est d'un joli  
 »effet».

Dans le même livre, l'auteur de «la Carrière» fait parler un autre personnage comme suit : «Voilà dix ans que nous ne  
 »tarissons pas sur les vertus des Grecs et  
 »des Romains. Il ne nous restait plus  
 »qu'à leur emprunter leurs usages, à nous  
 »approprier leurs goûts..... Il me semble  
 »que je suis né parmi eux et je me sentais  
 »exilé au milieu de nos concitoyens. Mais  
 »nos beautés ont consenti à revêtir la tu-  
 »nique, la chlamyde, le peplum et j'ai cru  
 »enfin que je rentrais dans ma véritable  
 »patrie»

La coiffure suivit le mouvement imprimé au costume et l'histoire fait mention de perruque à la Vénus, de perruque à l'Aspasie et de coiffure en artiste dans le genre de la Sapho Antique.



TOILETTE DE VILLE  
(1799).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

Dans les «Mémoires» de la Duchesse d'Abrantès, nous lisons ceci: «Mais on dinait en commun à Sparte, il fallait bien dîner en commun à Paris. Bien heureux d'avoir esquivé le brouet !..... Ensuite des jeunes gens courraient les rues en vrais sans-culottes avec une petite tunique, un manteau ou plutôt une ample toge ; car on prenait un peu de toutes les républiques, c'est-à-dire pour mal faire, et Lycurgue enseignait de brûler les châteaux et plus loin : «Les artistes, les gens de lettres, ne parlaient, ne rêvaient que républicaine. On voyait des jeunes gens, habillés tout à fait à la grecque, comme je l'ai déjà dit, et marchant gravement enveloppés dans leur toge blanche bordée de rouge, s'arrêter sous un des guichets du Louvre et discourir sous ce portique des intérêts sérieux de l'Etat..... Et ne croyez pas qu'ils étaient seulement deux ou trois jeunes fous, ils étaient trois cents, au moins»

On sait qu'à cette époque et dans le domaine de l'art, l'Ecole de David mit à la mode les costumes grec et romain. Le grand peintre disait «Je me nourris les yeux de statues antiques, j'ai même l'intention d'en imiter quelques-unes» David a formé toute une école d'enthousiastes et parmi eux il convient de citer un petit groupe d'indépendants qui s'appelèrent les «Penseurs» ou les «Primitifs»; le costume de leur chef consistait en une grande tunique descendant jusqu'à la cheville du pied et un vaste manteau dont il

couvrait sa tête en cas de pluie ou de soleil.

Tous les peintres de cette époque exposaient d'ailleurs des tableaux aux sujets grecs : c'est Gérard en 1797 avec sa « Psyché » ; c'est Gros, plus tard en 1802, avec sa « Sappho à Leucade ». Dans l'entourage de David, on ne feuillette plus que « les Antiquités d'Athènes » de Stuart et Revett.

\* \*  
\*

Ce retour aux modes antiques, si je puis employer cette expression, ce renouveau d'opinions, de goût, de sentiments grecs, qui faisaient des Français d'alors, comme l'a dit Ponsard dans son prologue de « Charlotte Corday », « Les héritiers d'Athènes » et qui inspiraient à Berchoux une violente satire, auraient certainement suffi à attirer l'attention des hommes politiques et des généraux de la République sur notre pays opprimé.

A une époque où l'on s'enivrait de liberté reconquise, où on imitait dans l'art, dans les mœurs, les habitudes du peuple le plus libre qui ait jamais existé, il aurait été surprenant que l'on oubliât les « restes d'une nation autrefois illustre », comme écrira plus tard Talleyrand.

A ces raisons sentimentales vinrent s'ajouter bientôt des raisons politiques qui mirent les Grecs, pendant quelque temps du moins, à l'ordre du jour. La campagne des armées républicaines en Italie, puis l'occupation des Iles Ioniennes par les Fran-



çais, enfin d'Expédition d'Egypte et la guerre franco-turque, eurent pour résultat naturel de faire tourner les regards vers la Grèce. Le consul de France à Salonique, un certain Felix écrivait à l'époque (1) :

« Lorsque j'ai entendu pour la première  
 » fois à l'audience du Directoire Exécutif  
 » prononcer que Rome était libre, mon  
 » cœur tressaillit et les larmes coulèrent de  
 » mes yeux. Comment me disai-je en moi-  
 » même, Rome est libre et Athènes est es-  
 » clave ? Athènes, le berceau de la liberté,  
 » le temple où cette divinité fut pour la  
 » première fois adorée par les Muses, la  
 » patrie de tant de héros enfin, languit  
 » sous le joug du despotisme le plus avi-  
 » lissant et personne ne pense plus à l'en  
 » délivrer ! »

M. Emile Bourgeois écrit (2) qu'au lendemain de la bataille d'Arcole, Bonaparte étudiait déjà avec ses aides de camp la question des Îles Ioniennes, étape nécessaire de l'Italie à demi conquise vers la Grèce qu'il rêvait d'émanciper. Napoléon nous dira lui-même, bien plus tard à ce sujet si nous, en croyons le « Mémorial de Ste-Hélène » (3) : « La Grèce attend un libérateur . . . ce sera une belle couronne de gloire . . . il attachera son nom à ja-

(1) Archives des Affaires Etrangères. Mémoires et Documents, Turquie, vol. 15.

(2) « Manuel historique de Politique Etrangère », Tome II (1783-1830).

(3) 10-12 Mars 1815.

»mais à ceux d'Homère, Platon et Epaminondas . . . Je n'en ai pas été loin ! .  
 » . . . Quand, dans ma campagne d'Italie,  
 »j'arrivais sur les bords de l'Adriatique,  
 »j'écrivis au Directoire que j'avais sous  
 »mes yeux, le royaume d'Alexandre....»

L'occupation des Iles Ioniennes en 1797 imprima une force nouvelle au mouvement qui commençait à se dessiner en France en faveur des Grecs. Bonaparte en envoyant à Corfou le général Gentili à la tête d'un corps expéditionnaire de trois mille cinq cents hommes lui recommanda de ne pas négliger dans ses proclamations aux Corfiotes «le souvenir de la Grèce, d'Athènes et de Sparte»(1) Au Directoire, le général écrivait à peu près à la même époque «Les îles de Corfou de Cephalonie et de Zante sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble . . . . . L'empire des Turcs s'écroule tous les jours. La possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible ou d'en prendre notre part» Monge de son côté, dans un discours prononcé devant les Directeurs (2), s'écriait : «Citoyens directeurs, plus de 3.000.000 d'âmes comptent tous vos instants et je me presse.

(1) «Correspondance de Napoléon Ier.» 26 Mai 1797. (no 1830.)

(2) Le 10 Brumaire an VI (31 Octobre 1797)

» Une lueur de je ne sais quelle espé-  
 » rance s'est glissée dans l'âme des descen-  
 » dants des anciens Grecs et leur cœur en  
 » a tressailli. Les petits enfants de Sparte  
 » et d'Athènes chantent en français l'hy-  
 » mne qui forma nos bataillons, celui qui  
 » les conduisit à la victoire; ils chanteront  
 » bientôt celui qu'attendent nos triomphes,  
 » et ces hymnes comme autrefois ceux  
 » d'Orphée, iront de bouche en bouche  
 » parcourir les nations à la postérité! »

La littérature se mêlait de la chose, et Monge, en disant que les petits enfants d'Athènes et de Sparte chantaient en français l'hymne qui forma les bataillons républicains, ne commettait d'erreur qu'en ce qui concerne la langue française que les Grecs d'alors étaient peu nombreux à connaître, car vous le savez tous, Mesdames et Messieurs, Rhigas de Veleslenli, le protomartyr de l'Indépendance Hellénique avait adapté en grec la «Marseillaise» de Rouget de l'Isle. Le «ΔΕΥΤΕ ΠΑΙΔΕΣ ΤΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ» (Allons enfants des Hellènes) se chanta non seulement en Egypte, mais dans toutes les expéditions auxquelles les Grecs prirent part, comme à celle qui aboutit à la prise de Malte. Dans ces expéditions on fredonnait également une autre chanson patriotique, dont le premier couplet présente des points de similitude avec «l'Hymne à la Liberté de Solomos, qui était l'œuvre d'une Grecque de France, la mère d'André et de Joseph Chénier et que M. Sathas a repro-

duite dernièrement dans ses «*Pages Gallo-Grecques*» (1).

Ὅθεν εἶσθε τῶν Ἑλλήνων  
 Πνεύματα ἐσκορπισμένα,  
 Κόκκαλα ἀνδρειωμένα,  
 Τώρα λάβετε πνοή.

(Où que vous soyez ombres courageuses, ossements dispersés des Hellènes, ranimez-vous en ce jour).

En France, d'autre part, l'arrivée de l'ambassadeur ottoman Esseid Aly Effendi et sa réception solennelle par les Directeurs fournirent à la satire parisienne l'occasion de décocher ses flèches. Le couplet suivant d'un anonyme est rempli d'ironie pour la Porte et plein en même temps de sous-entendus à l'égard des Grecs. Oyez plutôt :

» Nos directeurs vous ont, ici,  
 » Exprimé leur douce allégresse.  
 » Ils seraient bien reçus aussi  
 » Par le souverain de la Grèce.  
 » Ils savent que chez son vizir  
 » Ils seraient traités de la sorte  
 » Et qu'on aurait bien du plaisir  
 » A les voir à la Porte »

Du côté de nos compatriotes l'idée de la libération éventuelle de la Grèce fut accueillie avec enthousiasme car les victoi-

---

(1) «*L'Hellénisme*» no. du 1er Novembre 1906.

res républicaines eurent dans notre pays une répercussion considérable. Dès 1792, quand fut publié le décret du 19 Novembre par lequel la Convention déclarait que »la nation française accorderait fraternité et secours aux peuples qui voudraient recouvrer leur liberté», ceux qui en Grèce avaient perdu tout espoir en l'avenir de leur malheureuse patrie avaient senti renaître leur espérance. Dans la «Gazette de France» du 18 Décembre 1797, où il est publié une correspondance de Constantinople, on lit : «La plupart des Grecs, entre autres, sont si imbus des nouveaux principes que quand ils comparent leur état actuel à la liberté et à l'égalité, ils sont comme extasiés et même tout prêts à passer de l'extase à la frénésie». D'Arta, le 10 messidor an VI (28 juin 1798), Pierre Dupré, commissaire du Directoire Exécutif près les municipalités de Ste Maure, Preveza et Vonizza écrit au Général Chabot, commandant la division du Levant, dont j'ai fait copier la correspondance conservée à Niort que la nouvelle de la prise de Malte par le citoyen général Bonaparte a répandu parmi les Grecs d'Arta la plus grande joie, que l'approche du général en chef a été pour eux d'un très bon augure et que la nation grecque serait disposée à tout dès qu'elle se verrait un peu soutenue et étayée (1). En ce qui concerne tout spécialement la

---

(1) Correspondance Inédite du Général Chabot.

prise de Malte, M. Bellaire, capitaine d'infanterie raconte dans ses «Opérations des Français dans le Levant» que les Grecs distribuaient des couronnes de lauriers aux soldats français et étaient si transportés de joie que tous s'embrassaient en pleurant et en faisant retentir des cris de «Vive la France», «Vive la Grèce». Huit mois plus tard, le 11 mars 1799, F'amery, consul à Trieste écrivait entre autres au Ministère des Relations Extérieures (1) :

»Tous les habitants de ces contrées (l'Albanie et la Morée) sont enthousiastes de notre heureuse révolution. La Liberté qu'ils chérissent les aurait tous réunis sous le drapeau tricolore et leur aurait fait faire des prodiges pour la conquérir».

Plus tard Coray lancera son «**Appel aux Grecs**» (ΣΑΛΠΙΣΤΕΜΑ ΠΟΛΕΜΙΣΤΗΡΙΟΝ), imprimé d'après Vretos, chez Eberhart, typographe parisien, et qui a paru pour la première fois au moment de l'expédition d'Égypte sous le pseudonyme d'Atromète de Marathon. En voici quelques passages, les plus saillants, avec l'auto-translation française de l'auteur.

«Ὅσοι εὐρίσκεσθε εἰς Αἴγυπτον μιμήθητε τὰς ἀνδραγαθίας τῶν Γάλλων οἱ ὅποιοι, διὰ τὸ νὰ ἐμιμήθησαν τοὺς προγόνους ἡμῶν ἔφθασαν εἰς τῆς δόξης τὸν ἀνώτατον βιθμόν.....

«Ὅσοι δὲ εὐρίσκεσθε διασκορπισμένοι εἰς

---

(1) Archives des Affaires Etrangères, Correspondance Politique, Iles Ioniennes, vol. 1.

τὴν Ἑλλάδα, μέρος μὲν δράμετε μὲ προθυμίαν καὶ γρηγορότητα εἰς τὴν Αἴγυπτον, διὰ νὰ αὐξήσητε τὸν ἀριθμὸν τῶν ἀδελφῶν σας. Ὑπερετήσατε τοὺς Γάλλους μὲ προθυμίαν, προσφέρατε εἰς αὐτοὺς τὰ πρὸς ζωὴν ἀναγκαῖα. Βοηθήσατε μὲ τὰ καράβια, μὲ τὰς χεῖρας, μὲ τὰς καρδίας καὶ μὲ τὴν ζωὴν σας αὐτὴν, ἂν ἡ χρεία τὸ καλέσῃ, τοὺς φίλους τοῦ Ἑλληνικοῦ γένους, εἰς τὴν παντελῆ τῆς Αἰγύπτου παράδοσιν, τῆς ὁποίας ἡ ἐλευθερία εἶναι τῆς Ἑλλάδος ὅλης κοινὴ σωτηρία.

(Vous qui vous trouvez en Egypte même, imitez les faits de bravoure des Français, qui ne sont parvenus au comble de la gloire qu'en imitant vos aïeux. Quant à vous qui restez dispersés dans la Grèce, accourez en partie ici, accroître promptement le nombre de vos frères. Obéissez d'affection aux Français, fournissez à leurs besoins, secourez de vos navires, de vos bras, de vos cœurs, s'il le faut de votre vie, ces amis de la nation grecque, jusqu'à la reddition entière de l'Egypte dont l'affranchissement amènera celui de notre pays.)

En ce qui concerne les Turcs d'autre part, dès les premières victoires des armées républicaines, le Sultan Selim III admira leur énergie et leur valeur et conçut, dit Driault (1), la pensée de refaire à leur exemple la force guerrière des Turcs. Mais la République Française ne tarda pas à inspirer au Sultan plus de crainte que d'ad-

(1) «Politique Orientale de Napoléon.»

miration. Il s'inquiéta après le traité de Campo-Formio de l'occupation des Iles Ioniennes par les Français par ce qu'il préférait le voisinage de Venise à celui de Bonaparte. En effet, il n'avait pas tort, car, sans parler de la lettre de ce général aux Maïnotes que celui-ci s'arrangea pour rendre publique et dont je vous entretiendrai tout à l'heure, le vainqueur de l'Italie adressait de son quartier général de Milan, le 16 août 1797, un ordre du jour (1) dans lequel il était enjoint aux commandants des différentes places de commerce occupées par les Français en Italie d'accorder une protection spéciale aux Grecs et aux Albanais et de faire secourir par les bâtimens de la République, les bâtimens portant pavillon turc appartenant spécialement à des Grecs ou à des Albanais. Aussitôt l'ordre du jour connu en Turquie, Rachid, le reis — effendi, dans un entretien qu'il eut avec le citoyen Ruffin, chargé d'affaires de la République près la Porte Ottomane, celui-là même qui plus tard devait être enfermé aux Sept-Tours, se plaignit amèrement de l'attitude des généraux de l'armée d'Italie (2). La mauvaise impression produite par l'ordre du jour de Bonaparte fut tellement générale en Turquie que Ruffin, écrivait encore au

---

(1) «Correspondance de Napoléon Ier», No 2105.

(2) Archives des Affaires Etrangères, Correspondance Politique, Turquie, vol. 198.



ministre des Relations Extérieures, le 1er Juin 1798 (1) : « Les Pachas, les cadis et les aghas du gouvernement en Morée et en Candie ne parlent dans leur correspondance avec la Porte que de l'invasion projetée par les Français de cette dernière et des deux péninsules de l'Égypte et du Péloponèse ».

Voulant atténuer les effets de l'influence française en Turquie d'Europe et étouffer dans l'œuf les aspirations nationales qui se manifestaient chez les Grecs, le Sultan Selim qui avait fait établir une presse à Constantinople, chargea la même année 1798, Anthime, Patriarche de Jérusalem d'écrire une brochure ayant pour objet de maintenir dans leur esclavage les chrétiens du rite grec.

Cette brochure qu'il ne faut pas confondre avec la pastorale adressée par le patriarche de Constantinople Grégoire aux Grecs des îles Ioniennes, (2), et qui a pour titre « **Instruction Paternelle** » (ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΑ ΠΑΤΡΙΚΗ) repousse comme une invention de l'ange apostat ce nouveau système de liberté que l'on vante ; il le croit imaginé par la jalousie du démon, en haine des prospérités de l'église orientale, et pour prouver les dangers de cette

(1) Archives des Affaires Étrangères. Correspondance Politique, Turquie, vol. 198.

(2) Pastorale adressée à tous les habitants des îles du Levant et dont le texte grec a été publié dans un ouvrage paru à Londres, en 1799, 3 vol.

liberté nouvelle, il cite les malheurs récents et les ravages de l'Italie. Enfin, il se résume en quelques vers (76 exactement) pour mieux graver dans les esprits les préceptes de soumission. La chose est si curieuse de voir un prélat grec avoir recours à la poésie, bonne ou mauvaise, peu importe, que je ne puis résister à la tentation de vous lire quelques-uns de ces vers politiques (*Στίχοι Πολιτικοί*) comme le bon vieillard les appelle et qui, traduits, perdent de leur naïveté.

Ὅθεν καὶ κατὰ μίμησιν τῆς πρώτης μοναρχίας  
 Τῆς διοικούσης ἅπαντα μετὰ σοφῆς προνοίας,  
 Ἄπὸ τὴν πρώτην του ἀρχὴν ὁ κόσμος ὑπετάχθη  
 Εἰς ἓνα πρῶτον ἀρχηγόν καὶ ἔτσι ἐβαστάχθη.

Καὶ εἰς τὸν βασιλέα μας πιστῶς ὑποταχθῶμεν,  
 Μὴ συμπεριφερόμενοι διδαχῆς ξέναις ὄλως,  
 Γνωρίζοντες καλῶτα πῶς ταῦτα πάντα δόλος.  
 Ταῦτα ποιῶντες ἅπαντες ἐμμένοντες ἐδραίως  
 Καὶ ἀμφω καλῶς ἐξωμεν, ζησώμεθα βεβαίως  
 Ζωὴν τρυτὴν τὴν πρόσκαιρον καὶ ζωὴν αἰωνίαν.  
 Ὡς πρέπει τοῖς ἐλπίζουσιν οὐρανῶν βασιλείαν.

A cette encyclique patriarcale, Diamant Coray qui se trouvait alors à Paris répondit la même année par une «**Circulaire Fraternelle**» (ΑΔΕΛΦΙΚΗ ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΑ) dont je vous lirai un passage grec suivi de la traduction française due à Chardon de la Rochette et parue dans la «*Décade Philosophique*» du 10 thermidor an VII. Coray, dans cette brochure très rare ainsi que la précédente, adressée à tous les Grecs soumis à l'Empire

*Ottoman (Πρὸς τοὺς εὐρισκομένους κατὰ πᾶσαν τὴν Ὀθωμανικὴν Ἐπικρατείαν Γραικοὺς), en réponse à la circulaire paternelle publiée à Constantinople sous le nom supposé du vénérable Patriarche de Jérusalem (εἰς ἀντίρρησην κατὰ τῆς ψευδωνύμως ἐν ὀνόματι τοῦ Μακαριωτάτου Πατριάρχου Ἱεροσολύμων ἐκδοθείσης ἐν Κωνσταντινουπόλει Πατρικῆς διδασκαλίας), feint d'abord de croire qu'il répond à un écrit pseudonyme, puis développant avec beaucoup de clarté le système de cet écrit, il lui reproche d'appuyer, de justifier même la tyrannie des Turcs, de déplorer secrètement l'état d'impuissance auquel se trouve réduite la papauté, d'exhorter les Grecs à courber avec docilité la tête sous le joug ottoman, et de dénaturer, selon l'usage constant des hérétiques, les passages de l'Écriture Sainte dont il cherche à s'étayer. Au patriarche qui avait vanté la liberté dont les Grecs jouissent dans l'empire ottoman, Coray répond en ces termes :*

Εἶνε εἰς ὅλους γνωστὸν εἰς πόσῃ ἀκμῇ ἔφθισε τὴν σήμερον τῶν Τούρκων ἡ τυρηνία. Οἱ ταλαίπωροι Γραικοὶ δὲν εἶνε πλέον κύριοι μήτε κτημάτων, μήτε τέκνων, μήτε τῶν ἰδίων αὐτῶν γυναικῶν. Ἡ τιμὴ καὶ ἡ ζωὴ των κρέμαται ἀπὸ τὴν θέλησιν ὅχι μόνον αὐτοῦ τοῦ πρωτοτυράννου, ἀλλὰ καὶ ἐκάστου ἀπὸ τοὺς ἐλαχίστους αὐτοῦ δούλους.

(Tout le monde connaît à quels excès est portée de nos jours la tyrannie des Turcs. Les malheureux Grecs ne sont plus

maîtres ni de leurs biens, ni de leurs enfants, ni même de leurs femmes. Leur honneur, leur vie dépendent de la volonté, non seulement du tyran en chef, mais encore de celle du dernier des esclaves).

\* \*  
\*

Le premier Grec qui songea à cette époque là à faire intervenir les Français en faveur de sa malheureuse patrie, fut indubitablement Rhigas, le précurseur de l'Indépendance hellénique, qui sema ce que les autres récoltèrent. Il y songea seulement, car il a été démontré d'une façon irréfutable par le maître historien M. Spyridon Lambros que les rapports de Rhigas et de Bonaparte dont se sont fait l'écho plusieurs historiens grecs et étrangers, n'ont été qu'imaginaires. Les seules pièces diplomatiques françaises où il soit fait mention, soit de Rhigas, soit de ses compagnons, sont: d'une part une lettre adressée par Bréchet, consul à Trieste au général Bernadotte, ambassadeur à Vienne qui a été publiée pour la première fois par feu Emile Legrand (1), et d'autre part un mémoire de Constantin Stamaty au Directeur Merlin, que j'ai retrouvé (2). Dans sa lettre Bréchet fait savoir à son chef hiérarchique qu'il vient de recevoir

---

(1) Archives des Affaires Etrangères. Vienne, vol. 368.

(2) Archives des Affaires Etrangères. Turquie, vol. 199.

un billet de Rhigas dans lequel celui-ci fait allusion à plusieurs lettres qu'il prétend lui avoir adressées, tant pour lui que pour le général Bonaparte. Le mémoire de Stamaty, postérieur au supplice du patriote grec, signale au Directeur que quelques Grecs de Vienne qui rédigeaient en cette ville une gazette (1) dans les principes les plus analogues aux vues de la République, ont été saisis et livrés à l'ambassadeur ottoman qui les a fait transférer à Belgrade où le pacha les a fait empaler au nombre de six. A ceux qui avaient cru que Rhigas s'était rencontré avec le général Bonaparte à Trieste, M. Lambros répond d'une façon péremptoire en disant que lorsque Rhigas vint à Trieste, y fut arrêté par la police autrichienne, c'est-à-dire en novembre 1797, Bonaparte avait déjà quitté l'Italie pour la France (2). En ce qui concerne la tabatière faite de laurier rose que Rhigas aurait envoyée à Bonaparte, nulle part je n'en ai trouvé trace. Il demeure cependant acquis que Rhigas voulut exploiter le mouvement révolutionnaire français au profit de ses projets et qu'il expédia en France Jean Mavroyenis à cette intention, ainsi qu'il appert d'un article paru dans le « Moniteur » de l'an VI (3).

---

(1) Journal des Frères Pulio.

(2) « Αποκαλύψεις περί τοῦ Μαρτυρίου τοῦ Ρήγα » Athènes, 1892, 1 vol.

(3) No. 271.

Il paraîtrait aussi que l'associé de Rhigas, le nommé Petrovitch aurait été en rapport avec Sienès et Barthélémy par l'intermédiaire d'un négociant suisse du nom de Staïger. Pourtant, chez le Comte Barthélémy, comme aux archives nationales où se trouve conservée la correspondance directoriale, je n'ai trouvé aucune lettre du dit Petrovitch, ni quoi que ce soit de relatif aux Grecs de Vienne.

\* \*  
\*

Si Bonaparté ne connut pas Rhigas, il s'entendit par contre avec deux autres personnages, deux Grecs d'origine, natifs de Corse, dont l'un fut surtout mêlé aux événements dont je vais à mon tour vous faire brièvement le récit. Ces deux personnages se nommèrent Dimo Stephanopoli, savant et naturaliste et Nicolo, son neveu, tous deux ancêtres de mon excellent confrère, le directeur du «*Messenger d'Athènes*». Dimo Stephanopoli qui tirait lui aussi son origine des Comnènes, naquit à Ajaccio le 28 Novembre 1729. Sa famille le destinait au barreau, mais lui, depuis longtemps, n'avait de vocation que pour la médecine. Il fit ses études à Rome. Rentré en Corse, il se livra à l'étude des sciences naturelles. Sur la recommandation de la Société de Médecine de Paris, la Commission d'Instruction Publique lui décerna, nous dit son biographe Louis Campi (1),

---

(1) «*Vie de Dimo Stephanopoli*». Ajaccio, 1898, 1 vol.



DIMO STEPHANOPOLI

*Médecin, Naturaliste et Inventeur*

NE A AJACCIO, LE 23 NOVEMBRE 1729

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ



une médaille d'or pour son traitement des fièvres putrides par l'helminthocorton ou mousse de Corse. Vers la fin de sa vie, il eut un affaiblissement de la vue qui le rendit à moitié aveugle. Il mourut presque subitement à Paris, le 12 Mars 1802, entre les mains de son neveu et fut enterré dans l'ancien cimetière de la Madeleine.

Quant à Nicolo Stephanopoli il fut, nous dit Billardon Sauvigny le premier secrétaire de Mme de Genlis, pénétré dès sa plus tendre jeunesse de l'amour de la Liberté. Il fit trois années de campagne sous Bonaparte et fut le collaborateur de son oncle qui le laissa comme exécuteur testamentaire. On nous parle encore de ce personnage comme d'un amant des Beaux-Arts (1).

Ces deux Corses furent mêlés aux projets de régénération de la Grèce de la façon suivante. Zanetto Gregorakis, bey de Maïna, le même qui 4 ans auparavant avait aidé Lambros Catsonis et ses troupes à quitter Porto Cayot, avait songé à l'émancipation générale de la Grèce. Le bruit des victoires de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, retentit dans le Magne. Zanetto envoya en 1796 son fils aîné auprès du général pour le féliciter et lui exprimer le désir qu'il avait de voir des bâtiments français dans son port. Le

---

(1) «Vie de Dimo Stephanopoli».

jeune Maïnote ne put rencontrer Bonaparte et lui laissa une lettre.

Un an plus tard, le 21 Avril 1797, le Directoire, sous le fallacieux prétexte de recherches scientifiques relatives aux plantes, confia à Dimo Stephanopoli et à son neveu Nicolo la mission de se rendre d'abord auprès du bey et de parcourir ensuite la Grèce pour y faire revivre l'espoir de la délivrance. Avant de partir, Barba-Dimo, comme on l'appelait, se rendit à Milan avec son neveu pour prendre les instructions spéciales de Bonaparte qui les retint à dîner.

Voici, tels qu'on nous en donne le récit, (1) les incidents du repas, qui a dû avoir lieu aux derniers jours de juillet.

« On se mit à table à cinq heures, il y avait environ une vingtaine de convives, entre autres Berthier, Augereau, quelques membres des deux conseils et du Directoire de la République Cisalpine, la citoyenne Bonaparte et son fils Beauharnais. Le général en chef n'était ni joyeux ni triste, il parla peu. Nicolo se trouvait placé à la droite de Beauharnais.

— Êtes vous Corse? lui dit celui-ci. Bien plus que Corse, répondit Buonaparte, il est Spartiate. — Spartiate! s'écria Augereau, je ne m'étonne plus si nous avons gagné tant de batailles: nous avons des Spar-

---

(1) « Voyage en Grèce pendant les années 1797 et 1798 » par D. et N. Stephanopoli. Londres, 1800, 2 volumes.

»tiates dans l'armée d'Italie. Général, il  
 »faut aller jusque chez eux rétablir leur  
 »République.

»Le général sourit de manière à faire  
 »deviner son secret.

»— Au rétablissement de la République  
 »Grecque! dit Augereau en portant un toast  
 »qui fut répété de tous les convives».

Ensuite Bonaparte prenant à part Dima  
 lui dit: «Ce n'est point assez de porter  
 »vos recherches sur les plantes et les di-  
 »verses productions des îles du Levant qui  
 »nous appartiennent, il est une tâche bien  
 »plus importante, bien plus utile que vous  
 »pourrez remplir, celle de répandre les  
 »semences de la véritable liberté, de ren-  
 »dre les enfants de la Grèce dignes de leurs  
 »ancêtres et de la grande nation qui vient  
 »de briser leurs chaînes».

Rien ne nous prouve que les choses  
 se soient passées exactement comme cela;  
 quoiqu'il en soit, le 30 juillet, le général  
 remit aux Stephanopoli une lettre adressée  
 par lui au bey de Maïna (1) dont je dé-  
 tache le passage suivant:

«Les Français estiment le petit mais bra-  
 »ve peuple maïnote qui, seul de l'ancienne  
 »Grèce, a su conserver sa liberté. Dans tou-  
 »tes les circonstances qui pourront se pré-  
 »senter, ils lui donneront toujours des  
 »marques de leur protection et prendront  
 »un soin particulier de favoriser ses bâti-  
 »ments et tous ses concitoyens».

(1) «Correspondance de Napoléon 1er».  
 No. 2056.

Après un voyage qu'il serait trop long de raconter par le menu, nos deux envoyés arrivèrent à Marathonice.

Zanetto Gregorakis en entendant raconter les exploits de Bonaparte s'écria :

«Cieux ! quel nouveau jour luit sur la  
»Grèce ! Des commissaires de Bonaparte  
»à Maïna, les îles Ioniennes au pouvoir  
»des Français ! Ah ! dites au libérateur de  
»l'Italie que les Maïnotes n'attendent que  
»son apparition dans ces parages pour  
»fondre sur les tyrans qui, depuis près de  
»quatre siècles dévastent la Grèce; dites lui  
»que les descendants des Spartiates dispu-  
»teront aux Français la gloire de concou-  
»rir à l'affranchissement de tous les pays  
»du Levant».

En dépit de ces belles paroles, les deux émissaires ne purent rien obtenir de précis, ni de lui, ni des envoyés des différentes contrées de la Grèce qui subordonnaient leur concours à l'entrée de Bonaparte en Morée, à la tête de 6.000 hommes. Les Stephanopoli profitèrent de leur voyage en Grèce pour y faire des découvertes archéologiques assez intéressantes. Explorant le rivage de Marathonice, Nicolo découvrit à Paléopolis une petite statue de la Liberté tenant dans sa main droite une pique et de la gauche un code surmonté d'une couronne de laurier avec cette devise: «**La victoire ou la mort**». Cette statue provenant du Temple de la Victoire à Gythium avait été mise au jour deux ans auparavant par un intelligent chercheur qui l'offrit à Barba-Dimo. Celui-

ci à son retour à Paris en aurait orné son cabinet de la rue de la Victoire. Malheureusement cette statue, comme la prétendue tabatière de Rhigas est restée introuvable malgré mes investigations.

Dans l'intervalle Gregorakis envoya à Bonaparte son fils Pierre qui arriva à Ancône le 5 Décembre 1797, quelque temps après que Bonaparte eut quitté Milan pour rentrer en France par Rastadt. Pierre adressa à Paris une lettre au général que celui-ci fit suivre au Directoire le 6 janvier 1798 (1) et dans laquelle le fils de Zanetto rappelle les conversations que son père et lui ont eues avec les Stephanopoli, ajoute que les Spartiates ont toujours été libres, qu'ils ne désirent rien d'autre que d'être utiles à leur nation et conclut en disant qu'il attendrait les ordres que ce général voudrait bien lui donner par l'intermédiaire de Meuron, consul de la République à Ancône. Pierre Gregorakis aurait, par la suite, pris part à différents combats en Italie (2).

Les Stephanopoli rentrés à Milan vers le 20 décembre n'y trouvèrent pas non plus Bonaparte qu'ils suivirent à Paris et auquel ils infligèrent la lecture de trois interminables rapports en italien qui juraient avec les minimes résultats acquis.

---

(1) Correspondance de Napoléon Ier, No 2396.

(2) Voir Gouda—«Παράλληλοι Βίοι». Tome VIII. Athènes, 1876.

Quoiqu'il en soit, leur voyage eut les honneurs du manifeste adressé par la Sublime Porte au chargé d'affaires d'Espagne en date du 9 septembre 1798 (1).

\* \*  
\*

Le voyage des Stephanopoli regarde plus particulièrement Bonaparte, l'Agence d'Ancône concernera exclusivement le Directoire.

Le 2 Avril 1799 le ministère recevait de la Commission de l'Agence d'Ancône un mémoire qui débutait par les lignes caractéristiques suivantes (2).

«Le Directoire Exécutif de la République Française a décidé que la Grèce serait libre ! L'humanité et la gloire appelaient depuis longtemps cette grande et belle résolution. La justice en ce moment la réclame et la faveur des circonstances la conseille; l'expérience ne tardera pas à en démontrer l'utilité».

Qu'était-ce donc que cette Agence d'Ancône ? Elle avait été constituée le 14 novembre 1798 (3) sur les injonctions pressantes de Constantin Stamaty et à la suite d'un rapport du Conseiller d'Etat Maurice d'Hauterive (1). «On avait persuadé au Di-

---

(1) Archives des Affaires Etrangères. Correspondance Politique, Turquie, vol. 199.

(2) Idem, vol. 200.

(3) Archives Nationales. Procès Verbaux des Séances du Directoire. 1er Trimestre an VII. Af. III 13.

»rectoire, dit Mangourit qui fut un des  
 »membres de l'Agence, qu'il était facile  
 »d'appeler les Grecs à l'insurrection et d'o-  
 »pérer une diversion dans l'Albanie, l'E-  
 »pire et la Morée, en faveur de l'armée  
 »d'Egypte».

Par une lettre particulière en date du 27 novembre de la même année, Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, qui avait depuis longtemps, avec Bonaparte et Monge, conçu l'idée de soulever les Grecs, faisait savoir à son collègue de la Marine le but secret de cette institution.

«Vous pénétrerez aisément, disait-il, que cet établissement commercial en apparence n'est réellement qu'un comité d'insurrection pour les Grecs d'Albanie, de Morée, etc, contre la Porte Ottomane qui, depuis près de quatre siècles, tient sous le joug le plus dur les restes d'une nation autrefois illustre (2)». Et Talleyrand réclamait l'envoi à la Commission de passeports, véritables lettres de marque que celle-ci devrait distribuer aux capitaines grecs dignes de confiance afin qu'ils ne fussent pas inquiétés dans l'exécution des missions dont ils pourraient être chargés. Deux jours plus tard, le ministre sur

(1) Archives des Affaires Etrangères. Mémoires et Documents, Turquie, vol. 33. «Mémoire sur la Turquie» (6 novembre 1798).

(2) Archives des Affaires Etrangères. Correspondance Politique, Turquie vol. 199.

le même objet expédiait trois autres lettres dont deux à Joubert, général en chef de l'armée d'Italie et à Dubois, commissaire général à Corfou, leur enjoignant d'aider l'Agence de tout leur pouvoir et la troisième au représentant de la République à Rome, le priant de tenir à la disposition de la dite agence des caractères d'imprimerie grecs et turcs.

Cette agence chargée, dit l'arrêté du Directoire, de tout ce qui intéresse le commerce de la Corse, de Malte, Zante, Céphalonie, Corfou et autres îles françaises de l'Adriatique et de l'Archipel et enfin de l'Égypte, fut dirigée par trois personnages: Constantin Stamaty, Grec d'origine au service de la France, Bernard Mangourit et Émile Gaudin.

Sur le premier nous n'avons que des renseignements très incomplets. Il naquit à Constantinople le 3 janvier 1764; en 1787 il alla en France étudier la médecine. Il aima beaucoup, comme le démontre sa correspondance publiée par Émile Legrand, (1) sa patrie adoptive mais il n'oublia pas la Grèce. C'est le cœur gonflé de patriotiques aspirations qu'il écrit à Kodrikas le 3 mars 1792 que si tous les habitants de la Grèce savent montrer du courage et avoir en horreur tout ce qui contribue à l'asservissement moral de l'esprit, la patrie

---

(1) « Documents Inédits sur l'Histoire de la Révolution Française » publiés par J. Lair et E. Legrand. Paris, 1872, 1. vol.





CONSTANTIN STAMATY  
(Né à Constantinople le 3 janvier 1764).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

des Muses ne disparaîtra pas encore du théâtre du Monde. En septembre 1793, il quitte Paris pour se rendre à Hambourg où il remplit les fonctions de consul de France grâce à Descorches, le nouvel envoyé de la République à Constantinople. Puis, en 1794, il va habiter Altona à cause des tracasseries que lui suscite la police impériale, car il se donnait pour un négociant, *negocianto greco*. Le 28 mars 1795 il fut nommé agent secret près des Hospodars de Valachie et de Moldavie, mais au lieu de rejoindre son poste et pour des raisons qu'il serait oiseux de donner ici, il alla à Paris où il demeura une année environ. Au mois de Février 1796 il fut nommé consul général dans les provinces au delà du Danube, mais la Porte lui ayant refusé l'exequatur attendu sa qualité de raya, il fut obligé, de guerre lasse, de revenir à Paris en juillet 1797 et fut attaché au Ministère des Relations Extérieures d'abord puis à l'Agence d'Ancône ensuite. Le 5 Mai 1798 il se maria à une Française et le 7 juin 1801 une lettre de Barbié du Bocage à son ami Philippidès nous apprend que Constantin est consul à Civita Vecchia. D'après un acte fort curieux (1) qui m'a été communiqué par M. Jules Stamaty, petit fils de notre personnage et dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Maisons-Laffitte en 1899, Stamaty obtint de

---

(1) Lettre de Déclaration de Naturalisation.

Louis XVIII la naturalisation française le 7 mars 1815. Toujours d'après ce document, Stamaty se trouvait à Paris en 1813. Il serait mort en 1818, à Rome (1).

Je désespérai de retrouver un portrait de lui quand mes recherches m'amènèrent à admirer un dessin fameux d'Ingres, exécuté à Rome en 1818, au cours du séjour de quatorze années que le grand peintre fit dans la Ville-Lumière. Voici une reproduction de ce tableau: il est catalogué dans les œuvres d'Ingres sous le titre « *Une famille* », appartient à la collection Bonnat et vaut, à ce que m'a assuré, lors du Congrès Archéologique, d'illustre membre de l'Institut lui-même, vingt mille francs minimum.

Durant ma visite à Maisons-Laffitte j'ai vu sur une cheminée la copie de ce dessin que mon hôte m'a désigné en me disant « Voici celui que vous cherchez » — En effet, Mesdames et messieurs, ce portrait représente Constantin Stamaty et sa femme, entourés de leurs enfants. L'aîné des garçons, Emmanuel, fit ses études à Polytechnique. Au sortir de l'École il fut chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique à Alep et mourut jeune encore. Le cadet, Camille, qui est entre les genoux de sa mère, naquit en 1811, de-

---

(1) Renseignement fourni par M. Jules Stamaty dans les notes biographiques de sa famille qu'il a bien voulu me communiquer.



LA FAMILLE STAMATY  
(Crayon d'Ingres—Collection Bonnat).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

vint musicien et compositeur de grand talent et fut le premier maître de Saint-Saens. En 1848, il épousa Mlle de Reverony-St Cyr que j'ai eu l'honneur de connaître à Maisons-Laffite, et mourut en 1870.

Quant à sa fille qui se tient au piano, elle cultiva la musique, et le dessin sous la direction d'Ingres dont elle nous a laissé un très joli portrait que j'ai pu admirer chez son fils M. Varcollier, architecte à Paris, rue de Chaillot.

Le second membre de la Commission d'Ancône, Mangourit (Michel Ange Bernard) naquit à Rennes le 21 août 1752 et mourut à Paris le 17 février 1829. Je ne m'attarderai pas sur sa biographie qui se trouve dans tous les dictionnaires historiques (1).

Pour ce qui est du troisième personnage qui nous occupe, Gaudin (Claude Emile) dont je n'ai pas encore pu trouver le portrait, il naquit à Versailles le 28 février 1768. En 1793, il fut envoyé à Constantinople comme secrétaire général de la légation, puis à Bucarest et à Vienne où il épousa une intrigante Naxiote, de réputation équivoque qui devait plus tard, à la Cour Impériale, causer grand scandale, à Ancône et enfin à Darmstadt en qualité de Ministre Plénipotentiaire près du Landgrave de Hesse. Rentré en France, il devint tour

---

(1) Voir par exemple: «Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire». Paris, 2 vol. rédigé par le Dr Robinet.

à tour commissaire du Directoire Exécutif dans la Loire, membre du Conseil des Cinq Cents, membre, puis secrétaire du Tribunal et enfin inspecteur du cadastre, place qu'il conserva jusqu' en 1813 (1).

Les trois commissaires se mirent aussitôt au travail mais c'est surtout Stamaty qui fut l'âme de l'Agence. Il se mit en rapport avec des négociants grecs d'Italie dont il connaissait les sentiments patriotiques; il accepta tous les concours et médita tous les avis, à preuve le mémoire du général Belair sur l'Introduction d'une armée en Turquie d'Europe qu'il joint à sa lettre du 9 février 1799. (2)

Dans ce mémoire, le général Belair voulait qu'en cherchant à envahir, on put garantir en même temps de toute attaque les pays occupés par les armées de la république. D'après lui les préparatifs devaient être faits à Ancône qu'il fallait fortifier; après avoir pris des mesures pour la conservation de l'Italie, on procéderait à l'organisation des troupes destinées pour passer au delà du golfe, mais la préparation de l'armée devait, selon le général, paraître n'avoir en vue que des opérations en Italie et particulièrement en Sicile. Cette armée devait être de quarante à cinquante mille hommes, débarquer à Durazzo de

---

(1) «Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire».

(2) Archives des Affaires Etrangères. Correspondance Politique, Turquie, vol. 200.





BERNARD MANGOURIT  
(Né à Rennes le 21 août 1752).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

préférence et avoir une réserve de deux mille quatre cents hommes prête à se transporter en tout ou en partie sur les points menacés par l'ennemi. Le résultat immédiat du débarquement, serait, dit Belair, les contributions sur les oppresseurs du pays, la saisie des trésors des pachas, etc. «L'insurrection des Grecs, ajoute-t-il, et leur jonction aux Français peut nous conduire aux Dardanelles, à Constantinople, etc. Si les Grecs ne répondaient pas à notre attente, notre occupation de quelques provinces de la Turquie d'Europe, produirait de grands avantages».

Le rapport du 2 Avril 1799 dont nous avons signalé déjà le pompeux début, porte ensuite sur les moyens à suivre pour affranchir la Grèce. Dans ce rapport la Commission proposait d'envoyer et d'entretenir des émissaires en Morée, en Thessalie, en Epire, en Macédoine et même à Constantinople, de faire distribuer par ces agents ou d'autres expédiés ad hoc, de légers présents aux Grecs de l'Epire et de la Morée et aux catholiques d'Albanie. Elle estimait que, pour sûrement et rapidement les transporter d'un point à un autre, il lui aurait fallu avoir à sa disposition quelques bâtiments légers. Elle recommandait en outre la constitution d'un comité insurrectionnel composé de Grecs intelligents et patriotes qui aurait eu pour principale fonction de diriger l'impression de journaux, manifestes et écrits divers à répandre à profusion par tout le pays, également la formation d'une phalange grecque dont

on aurait trouvé le noyau dans les débris des régiments de Macédoine et d'Albanie au service du roi de Naples. Mais pour faire œuvre utile, la Commission réclamait du gouvernement l'ouverture d'un crédit de 400,000 francs au bas mot.

A nouveau quinze jours plus tard, Constantin Stamaty adressa à Talleyrand une note particulière, lui demandant l'autorisation de former à Céphalonie un comité d'insurrection. «Ce comité, écrivait-il, correspondra avec la Morée par l'entremise du nommé Constantin Michalopoulos et directement avec Zanetto, chef des Maïnotes».

Mais dans l'intervalle, l'Agence d'Ancône fut supprimée par un arrêté du Directoire, rendu le 18 mars (1) sur la proposition du ministre des Relations Extérieures et exécuté le 10 avril. La dissolution de l'Agence doit être attribuée à ce que, vu les difficultés de communiquer avec la Grèce, la Commission avait tourné son activité vers les affaires d'Italie et prétendu diriger les autorités de la République Romaine, et que cette usurpation de pouvoirs avait mécontenté les Directeurs. L'arrêté décidait en outre que Stamaty resterait à Ancône chargé d'un service secret et conserverait son traitement de quatorze mille francs, y compris les frais de

---

(1) Archives Nationales. Procès-verbaux des Séances du Directoire. 2<sup>me</sup> Trimestre an VII. AF III. 14.

bureau. Il y resta deux mois à peine et retourna à Paris au mois de mai. L'année suivante, Stamaty, interrogé par ses supérieurs rédige, le 18 janvier, un exposé complet de sa conduite à Ancône. Il s'était mis en relations, écrivait-il, avec tous les Grecs de la Grèce et de l'Autriche, capables de l'aider et haïssant le despotisme ottoman, avait correspondu avec l'évêque catholique de Scutari qui lui avait promis le concours d'un prince albanais et de 12.000 braves, avait formé à Céphalonie une espèce de Synode patriotique, dont les partisans devaient préparer une insurrection dans la Morée et avait répandu partout des écrits, des imprimés, et des manuscrits pour aider l'animadversion naturelle des Grecs contre la Turquie.

J'ai eu la bonne fortune de retrouver une de ces publications, rédigée par Emile Gaudin, traduite en grec moderne par Constantin Stamaty, imprimée en cette langue à Paris et répandue à profusion dans toute la Grèce par l'intermédiaire de l'Agence d'Ancône.

Ce manifeste adressé le 2 frimàire an VII (22 novembre 1798) aux *Habitants de la Grèce*, commence ainsi: (1)

«Habitants de la Grèce, descendants  
 »malheureux d'un peuple qui brilla jadis  
 »par les arts, par la science, par la guer-

---

(1) Archives des Affaires Etrangères.  
 Correspondance Politique, Turquie, vol.  
 199.

»re et surtout par l'amour de la liberté,  
 »que son génie vous éclaire et vous ins-  
 »pire. Qu'il vous arme d'une défiance sa-  
 »lutaire!»

Puis, continuant par un violent diatribe contre les Russes qui venaient de s'unir aux Turcs pour attaquer les Iles Ioniennes, le manifeste se termine en exprimant l'espoir que «le cyprès ottoman, symbole funeste de la mort et l'aride bruyère, triste fruit du despotisme ne tarderaient pas à faire place au brillant Jaurier qui ceignait le front glorieux des héros de l'antiquité, aux précieux oliviers et aux moissons dorées qui enrichissent, ainsi qu'aux platanes majestueux sous l'ombrage desquels les anciens sages instruisaient les nations».

La traduction grecque de la proclamation dont je viens de vous lire quelques passages existerait encore à Paris, s'il fallait en croire le Comte Boulay de la Meurthe qui m'a assuré l'avoir vue quelque part. Il est très probable que le savant auteur de l'«Expédition d'Egypte» ne se trompe pas, car de mon côté, j'ai trouvé au Ministère des Affaires Etrangères deux pièces qui prouvent d'une façon indiscutable que deux pamphlets ont été imprimés en grec à l'époque. L'une des pièces est un ordre du Directoire au citoyen Cotte de répandre parmi nos compatriotes différents imprimés en langue grecque et l'autre est un mandat de paiement à la citoyenne Stamaty pour remboursement de deux pamphlets, imprimés en grec à

raison de 6000 exemplaires, par l'Agence commerciale d'Ancône. (1)

Pour ce qui concerne le second pamphlet, j'ai tout lieu de croire qu'il s'agit de l'adresse aux Grecs de Philopatris Eleutheriadis, dont le texte français a été publié pour la première fois par le Baron de Testa d'après les Archives Nationales et dont la traduction grecque: «Πρὸς τοὺς Ῥωμαίους τῆς Ἑλλάδος φιλόπατρις Ἐλευθεριάδης» existe encore, selon Vrétois, qui l'a cataloguée dans sa «Νεοελληνική Φιλολογία» sous le numéro 293.

Cette adresse est également l'œuvre de Stamaty comme l'a déjà affirmé M. Ubicini et comme j'ai pu moi-même m'en rendre compte par une copie conservée au Quai d'Orsay et qui porte en marge la mention suivante: *Adresse rédigée par le citoyen Stamaty* (2).

\* \* \*

Avant le traité de Paris (25 juin 1802) par lequel la paix fut enfin conclue entre la France et la Porte Ottomane et qui mit un terme aux projets du Directoire sur la Grèce; projets que Napoléon reprendra plus tard: en 1806, d'abord, ainsi que le fait présumer un «MÉMOIRE DE CODRIKAS

(1) 26 frimaire an VII (16 Décembre 1798).

(2) Archives des Affaires Etrangères. Correspondance Politique, Turquie, vol. 199.

SUR LES POSITIONS MILITAIRES DE LA MORÉE (1) dont j'ai pris copie, et en 1810, quelque temps après la bataille de Wagram, le Premier Consul recevait, le 30 novembre 1800, une note de Démétrius Comnène lui rappelant les espérances toujours vivaces dans les cœurs grecs et l'exhortant à hâter une révolution hellénique à laquelle la France avait de si grands intérêts. (2)

Peut-être en écrivant ainsi à Bonaparte, Comnène croyait-il s'adresser à un parent éloigné, issu de la même famille que lui.

En effet, plusieurs historiens, ainsi que Mme d'Abrantès elle-même, ont émis l'opinion que la famille de Napoléon était d'origine grecque et que le nom Buonaparte était la traduction littérale du grec Calomeros. D'autres encore, voulant à tout prix trouver à l'Empereur une origine impériale, vont jusqu'à prétendre que les Caloméri descendent des Comnènes. A cette dernière insinuation, Napoléon a fait répondre, il est vrai, dans un entrefilet paru dans le « Moniteur » du 18 juillet 1805, que la Maison Bonaparte datait du 18 Brumaire, mais ces démonstrations plébéiennes ne nous inspirent qu'une confiance limitée, provenant de celui qui dira cinq ans

---

(1) Archives des Affaires Étrangères. Mémoires et Documents, Turquie, vol. 16.

(2) Archives des Affaires Étrangères. Correspondance Politique, Turquie, vol. 200.



plus tard: «Feu le roi mon oncle» en parlant de Louis XVI.

Voulant avoir le cœur net en ce qui concerne l'origine grecque de Napoléon que Soutzo a chantée et la relation qui a pu exister entre les Bonaparte et les Caloméri j'ai interrogé à ce sujet M. Frédéric Masson, le savant historien de l'Empire et membre de l'Académie Française, qui a bien voulu me répondre par la lettre suivante: «Je voudrais vous donner quelque certitude sur la question fort intéressante que vous me posez. Mais si certains membres de la famille, tels le Prince Louis Lucien, croyaient descendre des Caloméri, je n'ai pour ma part rien trouvé, rien au monde, qui permette un sentiment même d'incertitude à ce sujet. Je crois bien que les travaux de M. le comte de Cesari-Rocca sont démonstratifs du contraire et, bien que je n'aie pu étudier personnellement les documents qu'il invoque, j'estime qu'il est dans la vérité.»

Si j'en crois d'autre part les mémoires d'une noble dame grecque, Anastasie Caliméri, née en 1770 et morte à Athènes en 1863, dont les papiers m'ont été communiqués par un ami, et qui se disait cousine de Napoléon, Charles Bonaparte ou Caliméri se serait le premier établi en Corse et son fils serait né, non pas en 1769 ou 1768, mais le 15 août 1763, sur ce fameux tapis aux personnages d'Homère dont parle la légende et qui aurait été, d'après elle, offert en cadeau de noces par Agésilas Caliméri, pirate du détroit de

Messine, à Loetitia, sa nouvelle nièce, le jour de son mariage avec Charles, son neveu.

\* \*  
\*

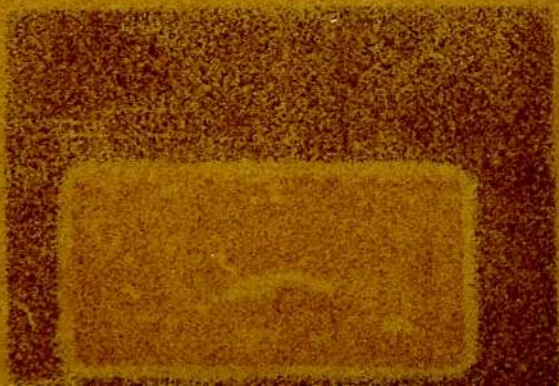
Pour les relations qui ont existé entre la Grèce et la France à l'époque dont je viens de parler, il existe encore une mine de renseignements qui n'a absolument pas été exploitée : ce sont les Archives Consulaires dont la communication est interdite au public. J'ose espérer, cependant, que Monsieur le Ministre de France voudra bien plaider ma cause et que par suite de sa bienveillante intervention, il me sera permis de faire faire quelques recherches dans les cartons turcs ainsi que dans le carton d'Ancône où se trouve, m'a-t-on dit, le dossier complet des papiers de l'Agence de Commerce.

\* \*  
\*

Mesdames et Messieurs, à l'heure où une pléiade de savants et de littérateurs français, dans une série de brillantes conférences, s'occupent de notre pays et de ses aspirations légitimes, j'ai cru le moment propice de faire aussi brièvement que possible, l'historique des relations qui ont existé entre les Français et les Grecs, à l'aube de la révolution française, et dont certains détails prouvent bien que les très réelles sympathies de la France républicaine envers le peuple hellène ne datent pas d'hier.



АКАДЕМІА  
СОЦІАЛ



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



*Imprimerie* ATH. A. PAPPASPYROU. — *Athènes*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



007000023194